



Expropriation de terrain par la mairie

Par **estellesarah**, le **28/04/2009** à **15:25**

Bonjour,

La commune refait notre rue (canalisation, gaz, électricité) qui à l'origine était une voie privée et veut nous prendre une partie de notre terrain (env. 1.50m sur 15m) situé sur l'avant de notre maison sans nous demander notre avis afin d'y enterrer les réseaux électriques et téléphoniques.

Les travaux ont commencé et 2 regards en béton ont déjà été mis sur ce terrain. Nous sommes en tout 7 propriétaires dans cette rue et aucun de nous ne veut céder son terrain, a-t-on un recours ou la mairie peut-elle prendre ce terrain sans qu'on ait rien à dire ?
merci de votre réponse